



## Commission Finances Jeudi 18 novembre 2021

### Présents :

- François CATHELAIN, Jean-Paul GALLOT, coprésidents, Oumar DIA, Madeline PEROT, coresponsables, Jean-Marc LEGRAND, trésorier, Patrice TROTEL, compagnon, Annie Blanvillain, amie, Céline RABU, secrétaire-comptable

### Excusé :

- Gilles ALLAIRE, compagnon

### Bilan financier 2021

Le bilan des ventes à fin octobre fait l'objet d'une note de présentation qui est commentée et annexée au présent compte rendu. Par rapport à nos prévisions, notre chiffre d'affaires sera inférieur à ce qui était escompté du fait de notre fermeture pendant trois semaines à cause du Covid (- 90 000 €). Si Saint-Serge continue de développer son activité, il faut être vigilant sur Saint-Jean dont les recettes sont en baisse par rapport à 2019 malgré l'ouverture du vendredi après-midi. Les autres recettes sont conformes aux prévisions. A noter que nous avons bénéficié d'un legs de 15 600 €.

Parallèlement les dépenses ont été contenues dans les enveloppes du budget prévisionnel et il n'y a pas de dérapage particulier à signaler. Les dépenses de maraichage sont contenues dans les enveloppes dédiées à cette activité.

Les investissements restent à un niveau élevé du fait notamment de l'activité nouvelle du maraichage, mais aussi de l'achat d'un nouveau camion et du changement de matériel de cuisine : au total 75 000 € au 15 novembre, dont 18 500 € pour le maraichage, 29 900 € pour le nouveau camion et 14 200 € pour la cuisine.

### Projet de budget prévisionnel 2022

Le trésorier aidé de la secrétaire-comptable va travailler sur un budget prévisionnel 2022 en vue du conseil d'administration du 16 décembre prochain. Les montants de recettes s'appuieront sur les résultats de cette année en faisant de nouveau l'hypothèse que la situation sanitaire n'obérera pas notre activité.

Les dépenses devraient évoluer modérément même si des dépenses supplémentaires sont à envisager du fait de la mise en service de notre nouvelle salle de vente : énergie supplémentaire, assurances... Nous devons aussi envisager un budget pour les différentes manifestations prévus l'an prochain : 40 ans de la communauté, inauguration des nouveaux locaux, 5 ans de Saint-Serge.

## **Renégociation de contrats**

### ***Contrat avec Brangeon pour l'enlèvement des bennes papier.***

Le trésorier a pris contact avec Brangeon qui a en charge l'enlèvement des bennes papier. La reprise du papier par cette entreprise ne nous a pas rapporté d'argent ces deux dernières années (2019 et 2020) et nous coûte chère (environ 10 000 € par an pour l'enlèvement des bennes et la mise en balle du papier récupéré). Le point sera fait lors d'une prochaine réunion de la commission.

### ***Contrat d'approvisionnement en plaquettes bois***

Notre prestataire d'approvisionnement en plaquettes bois, Béma, nous propose un contrat pluriannuel d'approvisionnement. Cela va être l'occasion de consulter plusieurs prestataires.

## **Retour sur les différents points évoqués en 2021 par la commission**

### ***Contrat avec Canal+***

L'interruption de notre contrat avec Canal+ (arrêt de nos prélèvements après qu'on ait dénoncé le contrat) n'a pas donné lieu à ce jour à un retour de Canal+.

### ***Maintien de notre compte au Crédit coopératif***

Comme évoqué lors de la commission du 27 mai dernier, le conseil d'administration a décidé de conserver notre compte au Crédit coopératif du fait de la réduction des frais de tenue de compte opérée par cet établissement.

### ***Versement de nos espèces à la Caisse d'Épargne et non plus au Crédit mutuel***

Du fait de l'introduction de tarifs pour les versements des espèces au Crédit mutuel, nous les déposons désormais à la Caisse d'Épargne. Les frais prélevés en juillet et en août par le Crédit mutuel nous ont été remboursés.

## ***Appel à dons lors des ramasses et auprès des anciens donateurs***

Un courrier a été envoyé à la quarantaine de donateurs de l'année 2020 (hors maraichage).

Les 200 donateurs pour le maraichage, notamment ceux de la plateforme Blue Bees, seront sollicités l'année prochaine.

Quant au courrier d'appel aux dons pour les ramasses, il n'a pu encore être envoyé du fait de l'impossibilité aujourd'hui de télécharger les coordonnées des personnes dans le logiciel de gestion des ramasses. Mais l'objectif reste d'actualité.

## ***Carte cadeaux Emmaüs***

On avait évoqué la possibilité de créer une carte cadeaux. L'écocyclerie Loire-Layon-Aubance en a mis une en place et Annie Blanvillain prendra contact avec elle pour en examiner le fonctionnement et l'intérêt.

## ***Recensement des heures de bénévolat***

En application des nouvelles règles comptables des associations, ce recensement a été effectué pour la première fois en 2020 et les amis ont bien répondu. Le montant total des heures déclarées par les amis (98 ont répondu) a été de près de 30 000 heures (29 976 heures exactement), soit l'équivalent de près de 19 emplois.

## ***Règlement budgétaire et financier***

Une première information a été faite au conseil d'administration sur ce projet de règlement. Il a été soumis également à notre commissaire aux comptes qui aura peut-être des compléments à y apporter. La version définitive sera présentée au conseil d'administration avant son approbation lors de la prochaine assemblée générale.

## ***Point sur les ramasses en déchèterie***

Un courrier a été adressé le 20 août aux Sictom Loir et-Sarthe et Loire-Béconnais pour leur indiquer que nous souhaitons un tarif plus conforme au coût réel de notre collecte (100 par tonne au lieu de 50 € aujourd'hui). Ces deux syndicats vont se regrouper à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et les conventions devraient donc être renouvelées.

## ***Livraisons à domicile : proposition de nouveaux tarifs liés à la distance***

Ce point sera évoqué lors d'une prochaine commission.

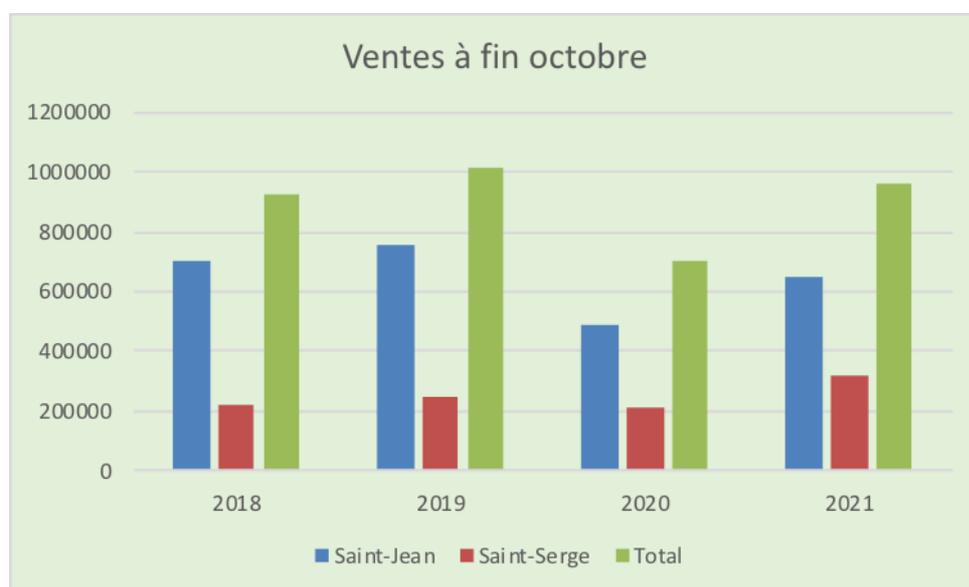
## Information sur les legs à recevoir

Aucun élément nouveau n'est intervenu à ce sujet depuis notre précédente commission de septembre.

**Prochaine date : le jeudi 17 février à 14h00 (à confirmer)**

### Bilan des ventes à fin octobre 2021

VENTES A FIN OCTOBRE				
	2018	2019	2020	2021
Saint-Jean	920 312 €	959 169 €	666 020 €	828 712 €
Saint-Serge	293 800 €	326 785 €	306 276 €	423 089 €
Total	1 214 112 €	1 285 954 €	972 296 €	1 251 801 €



#### Rappel des hypothèses du budget prévisionnel :

**Saint-Jean : 1 110 000 € (1 111 774 € en 2019)**

Dont 970 000 € pour les ventes habituelles (972 139 € en 2019)

Dont 140 000 € pour les ventes à thème (139 635 € en 2019)

**Saint-Serge : 480 000 € (394 169 € en 2019)**

**Total : 1 590 000 €**

**Taux de réalisation** (à comparer à un taux théorique de 83,3%)

**Saint-Jean (828 712 €) : 74,7%**

Dont pour les ventes habituelles (761 882 €) : 78,5%

Dont pour les ventes à thème (66 831 €) : 47,7%

**Saint-Serge (423 089 €) : 88,1%**

**Total (1 251 801 €) : 78,7%**

Soit pour 40 semaines réellement ouvertes, une moyenne de 31 295 €.

Si nous n'avions pas été fermés pour cause de Covid, le chiffre d'affaires serait supérieur de plus de 90 000 € (près de deux semaines de fermeture en avril, une semaine en août). Nous aurions pu atteindre une recette totale d'1 345 000 €, soit 84,6%.

Il reste 9 semaines d'ici la fin de l'année. Sur la base de 31 295 € par semaine, les recettes de novembre à décembre pourraient s'élever à 282 000 €, soit 1 546 000 € au lieu des 1 590 000 € budgétés (taux de réalisation de 97,2%).

Concernant les ventes régulières de Saint-Jean, le tableau ci-dessous, qui compare les recettes 2021 à celles de 2019 à la fin du mois d'octobre, témoigne d'évolutions contrastées entre les secteurs.

Évolution des ventes par secteur Saint-Jean

	en euros								
	Chantier	Meubles	Vêtements	Jouets	Bibelots	Livres	Tableaux	Electro	Total
oct. 2021	149 616	185 806	144 886	49 138	48 578	101 515	9 509	67 212	756 260
oct. 2019	137 907	197 337	181 554	47 685	61 692	98 669	27 850	83 663	836 357
Evolution	108%	94%	80%	103%	79%	103%	34%	80%	90%

À Saint-Serge, les évolutions, toutes à la hausse, semblent plus homogènes.

Évolution des ventes par secteur Saint-Serge

	en euros						
	Meubles	Textiles	Jouets	Bibelots	Livres	Electro	Total
oct 2021	63 494	106 820	30 218	89 233	75 662	54 633	420 059
oct 2019	55 948	88 355	24 357	66 045	55 002	37 078	326 785
Evolution	113%	121%	124%	135%	138%	147%	129%

Si on compare la part de Saint-Serge dans les ventes par secteur, on note que la part des meubles vendus à Saint-Serge ne représente que 25% des ventes de meubles, les autres secteurs (textiles, livres et bibelots/électro/chantier) tournent autour de 42%, les jouets étant en léger retrait (38%). Globalement les ventes de Saint-Serge représentent aujourd'hui 36% des ventes de la communauté (contre 32% en 2020 et 26% en 2019).